



Deux grandes passerelles  
pour relier l'île du Ramier  
aux quartiers riverains

Conférence de presse du 2 février 2022

## **Grand Parc Garonne**

### **Deux grandes passerelles pour relier l'île du Ramier aux quartiers riverains**

Toulouse Métropole a engagé en avril 2021 un appel à candidatures pour la réalisation des deux premières grandes passerelles sur l'île du Ramier : la passerelle « Rapas » sur le bras inférieur et la passerelle « Empalot » sur le bras supérieur de la Garonne. Les projets retenus à l'issue de ces deux concours d'architecture sont présentés ci-après.

L'intégration de ces deux passerelles au paysage et à leur environnement, ainsi que le respect du patrimoine arboré constituent un axe majeur de la conception. Ce sont deux grands ouvrages haubanés qui prendront place au-dessus de la Garonne, créant de nouvelles promenades piétonnes et cyclables. L'absence d'appui dans le fleuve permettra de respecter au maximum le corridor écologique de la Garonne et sa biodiversité, et de garantir une grande transparence vis-à-vis des inondations. Ce travail architectural et paysager permettra de mettre en valeur l'île du Ramier, futur poumon vert de la Métropole. Les passerelles auront une largeur utile de 5 mètres, offrant à chacun, piétons et cyclistes, un espace dédié et sécurisé.

#### **1. Quatre passerelles en projet pour l'île du Ramier**

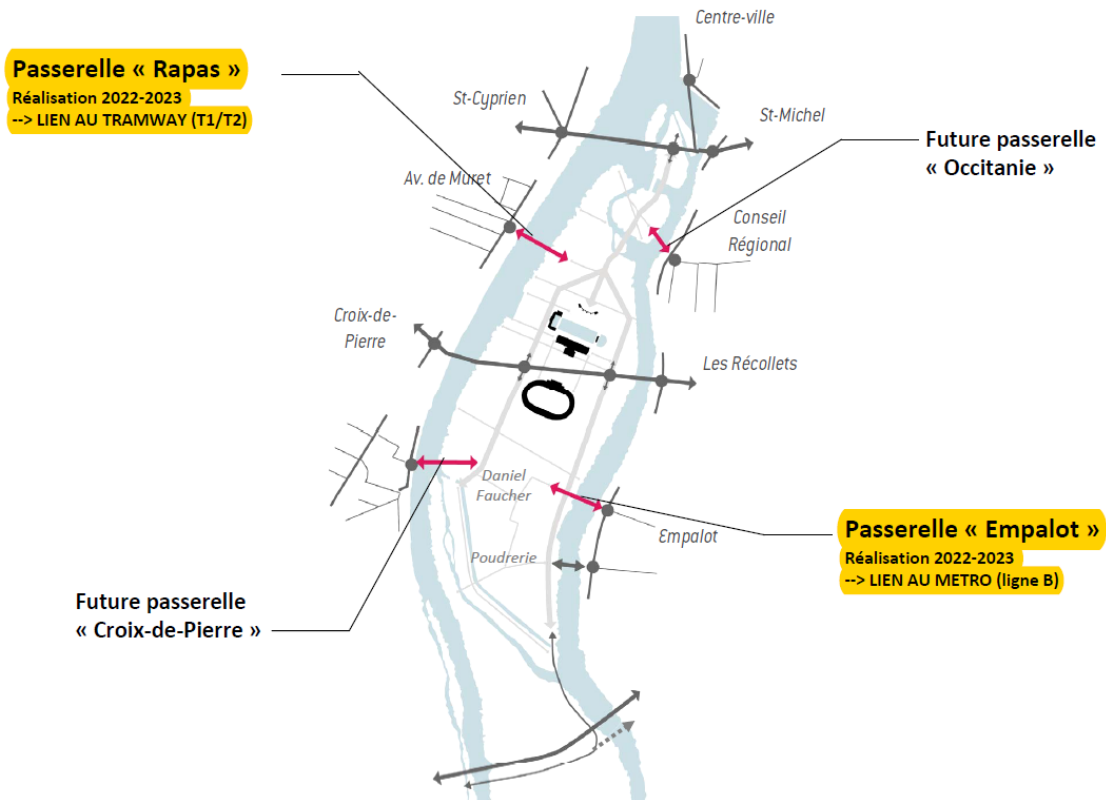
Le projet d'aménagement de l'île du Ramier prévoit la réalisation de quatre grandes passerelles réservées exclusivement aux piétons et cycles, permettant de connecter le futur poumon vert aux quartiers riverains, ainsi qu'au réseau de transports en commun et au réseau cyclable métropolitain.

Parmi ces quatre passerelles, **deux sont prioritaires et nécessaires** au bon fonctionnement des espaces publics qui seront réaménagés d'ici 2025 :

- Sur la rive gauche de la Garonne : la création de la passerelle « Rapas » permettra de relier le cœur de parc (secteur de l'ancien PEX) au quartier du Fer à Cheval, ainsi qu'au tramway de l'avenue de Muret et réseau cyclable sur la digue,
- Sur la rive droite de la Garonne : le projet de passerelle « Empalot » permettra de relier l'île aux quartiers Empalot - Niel - Saint-Agne et son réseau cyclable, et d'assurer une nouvelle connexion de l'île au métro ligne B ainsi qu'à la ligne de bus Linéo 9.

Les deux autres passerelles seront envisagées dans un second temps (à partir de 2026), nécessitant préalablement des négociations pour assurer la maîtrise foncière sur l'île du Ramier :

- Sur la rive gauche de la Garonne : Passerelle « Croix-de-Pierre », nécessitant une recomposition des équipements sportifs du site Daniel Faucher, propriété de l'Etat (Rectorat) afin de libérer des emprises nécessaires à l'implantation des rampes d'accès à l'ouvrage, ainsi qu'au raccordement aux allées de l'île du Ramier,
- Sur la rive droite de la Garonne : Passerelle « Saint-Michel », nécessitant la libération préalable du foncier occupé actuellement par la déchetterie du Ramier (création d'ici 2025 d'une déchetterie-recyclerie moderne dans le hall 9).



## 2. La passerelle « Rapas »

La passerelle « Rapas » permettra de relier le futur cœur de parc au quartier Fer A Cheval et au tramway de l'avenue de Muret.



Crédit image : Eiffage GC/Grimshaw/PPA Architecture/Ingerop/BETEM/Atelier ATP/Quartier Lumière

**Le groupement retenu** dans le cadre d'un marché travaux de conception-réalisation : « **EIFFAGE** »

- *Mandataire* : Entreprise **EIFFAGE**
- *Architectes* : **GRIMSHAW**, spécialiste en ouvrages d'art (75)  
**PPA Architecture** – Architecte associé (31)
- *Bureaux d'Etude Conception* : INGEROP (ouvrages d'art, hydraulique) – BETEM (VRD)  
– Atelier ATP (paysager) – QUARTIER LUMIERE (éclairage)
- *Travaux* : EIFFAGE (Génie Civil) ; EIFFAGE METAL (charpente métallique)

**Le projet architectural et sa conception :**

Sobre et élégante, la passerelle accompagne les piétons et cycles dans une transition entre un quartier urbain et un espace naturel privilégié, permettant des vues de part et d'autres de la ville, au nord sur le pont Saint-Michel et le centre-ville, au sud sur le pont de la Croix-de-Pierre et les Pyrénées. Son mât unique, inversant le dessin en V présent sur l'ensemble des ponts toulousains, d'une hauteur de 65 mètres, marquera l'entrée sur l'île du Ramier depuis la rive gauche.

La passerelle rectiligne est de conception haubanée avec un pylône unique. Elle traverse la Garonne sans appui sur une portée principale de 150 mètres et une largeur de 5 mètres utiles. Elle s'accroche à la digue haute côté avenue de Muret, via un élargissement permettant soit de rejoindre l'escalier menant à la ballade en pied de digue, soit d'emprunter le passage Gastou et rejoindre la station de tramway, soit de poursuivre sur le cheminement haut de digue. Côté île du Ramier, la passerelle se prolonge par un escalier et une rampe hélicoïdale, implantée dans un souci de préservation des arbres et en adéquation avec l'aménagement de l'agence TER, maître d'œuvre des espaces paysagers sur le Grand Parc Garonne.

La passerelle est en structure métallique (mâts, tablier, haubans), les appuis et rampes sont en béton. Ces matériaux garantissent une grande pérennité à l'ouvrage et une résistance importante aux intempéries et notamment aux crues de la Garonne.

**Un projet inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement :**

- L'intégration de l'ouvrage dans le paysage et le respect du patrimoine naturel, avec la recherche de l'impact minimum sur les arbres existants,
- Une équipe et un projet responsables :
  - l'intégration d'un écologue et paysagiste dans l'équipe,
  - une réflexion pour minimiser la quantité de matière tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires, et assumer une sobriété tant sur l'aspect architectural que technique,
  - une réflexion pour minimiser l'impact lumineux nocturne de l'ouvrage en limitant l'éclairage de mise en valeur architecturale. L'éclairage fonctionnel du cheminement sur la passerelle sera modulable, maintenu à une intensité minimale la nuit et s'intensifiant au passage des usagers par le biais de détecteurs de mouvement,
  - un mode opératoire simple et éprouvé pour limiter l'impact du chantier, notamment sur l'île pour préserver le patrimoine naturel.
  - l'engagement d'EIFFAGE auprès de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) en faveur de la préservation de la biodiversité dans le cadre d'un mécénat, engageant l'entreprise à maîtriser son impact environnemental et une application stricte de la séquence éviter-réduire-compenser, ainsi que le développement d'une offre de produits et de services respectueux de l'environnement et concourant à cette réduction de l'empreinte écologique,
  - des entreprises locales, toutes basées en Occitanie,
  - le suivi du bilan carbone du projet.

**Coût de la passerelle** : 10,2 millions d'euros HT

**Calendrier prévisionnel :**

- début des travaux : été 2022
- livraison et ouverture au public : été 2023

### 3. La passerelle « Empalot »

La passerelle « Empalot » permettra de relier l'île du Ramier aux quartiers Empalot / Niel / Saint-Agne et d'assurer une nouvelle connexion de l'île au métro.



Crédit image : GTM Sud-ouest TPGC / LAVIGNE CHERON Architecture/IDP Architecture/BG/BETEM/ÁPUC/MATIERE/Freyssinet

#### **Le groupement retenu** dans le cadre d'un marché travaux de conception-réalisation « **GROUPEMENT GARONNE NATURE** »

- *Mandataire* : Entreprise **GTM Sud-Ouest** TP GC (groupe VINCI)
- *Architectes* : **LAVIGNE CHERON**, spécialiste en ouvrages d'art (75)  
**IDP** – Architecte associé (31)
- *Bureaux d'Etude Conception* : BG (ouvrages d'art, hydraulique) – BETEM (VRD) - APUC (paysager)
- *Travaux* : GTM (Génie Civil) ; MATIERE (charpente métallique) - FREYSSINET (câbles et haubans)

#### **Le projet architectural et sa conception :**

Aérienne et légère, la passerelle est à la fois un symbole du quartier Empalot qui se transforme, avec un mât élancé vers le ciel en forme de V, tel 2 bras ouverts (hauteur de 36 mètres), et en même temps, une porte d'entrée de l'île du Ramier, avec la présence d'un mât à hauteur des grands arbres (20 mètres) pour une entrée plus discrète sur l'île.

La passerelle rectiligne est de conception haubanée avec deux pylônes ; elle traverse la Garonne sans appui sur une portée principale de 145 mètres et une largeur de 5 mètres utiles. Elle se prolonge sur chacune des rives par deux rampes et escaliers implantées dans un souci de préservation optimale des arbres et de la ripisylve en présence.

La passerelle est en structure métallique (mâts, tablier type caisson, haubans), les appuis et rampes sont en béton. Ces matériaux garantissent une grande pérennité à l'ouvrage et une résistance importante aux intempéries et notamment aux crues de la Garonne.

### **Un projet inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement :**

- L'intégration de l'ouvrage dans le paysage et le respect du patrimoine naturel, avec la recherche de l'impact minimum sur les arbres existants,
- Une équipe responsable:
  - l'intégration d'un écologue et paysagiste dans l'équipe,
  - l'engagement environnemental du groupement pour la préservation du milieu naturel par la mise en place du label « Attitude Environnement » comportant 10 critères à respecter, la réalisation d'un SOPRE (Schéma Organisationnel pour le Respect de l'Environnement),
  - des entreprises locales, toutes basées en Occitanie,
- La matière : une structure optimisée pour limiter la matière (exemple du tablier), le recours à des matériaux recyclés pour les remblais, le suivi du bilan carbone du projet avec le recours à des bétons bas carbone.

**Coût de la passerelle** : 9,5 millions d'euros HT

#### **Calendrier prévisionnel :**

- début des travaux : été 2022
- livraison et ouverture au public : été 2023

#### **4. Calendrier général du projet d'aménagement de l'île du Ramier**

- 2020 : début de la déconstruction de l'ancien PEX
- 2021 : études techniques et réglementaires ; pré-verdissement du site de l'ancien PEX
- Printemps 2022 : enquête publique
- Automne 2022 : démarrage des travaux d'infrastructures (passerelles Rapas et Empalot, cheminements, futur parc, ...)
- Été 2023 : ouverture au public des passerelles Rapas et Empalot
- Été 2024 : ouverture au public des premiers espaces végétalisés au nord de la piscine Nakache
- Été 2025 : ouverture au public de l'ensemble des espaces publics et équipements au nord de l'île du Ramier (jardin botanique, aire de jeux, kiosque à musique, skate-park intérieur)
- 2026 et au-delà : poursuite des travaux d'aménagement sur l'ensemble de l'île et notamment réalisation des passerelles Croix-de-Pierre et Saint-Michel

